

<u>Compte-Rendu</u> <u>Atelier Habitat – Cadre de Vie</u> <u>Mercredi 05 Avril 2017</u>

Invités :	<u>Présents :</u>
	BEMO URBA & INFRA
	Christian HOMBERT : BEMO Urba & Infra

- -La fermeture de la maternité en 2008 a entrainé une incidence sur le taux de natalité.
- -Pour la proportion des hommes et des femmes qui vivent seuls, il faudrait pouvoir distinguer les hommes de femmes.
- -La population vieillit effectivement et il existe une part non négligeable de veuves.
- -L'Association Départementale d'Information sur le Logement dispose de fiches thématiques Habitat/Territoire qui mériteraient d'être analysées en regard de leur pertinence.
- -Le nombre de propriétaires a tendance à augmenter. Les jeunes s'orientent sur la maison individuelle ce qui entraine une diminution de logements HLM occupés.
- -Il est constaté une fiscalité et un prix de terrains moins chers à l'extérieur de la Commune.
- -Le logement HLM ne répond plus aux aspirations actuelles et est devenu désuet avec un certain éloignement du centre et sans ascenseur.
- -La statue Menhir de Lichessol ne serait pas classée au titre des Monuments Historiques (information à vérifier).
- -Il existe une démarche Plan Paysage sur le Parc des Monts d'Ardèche et le Scot : Centre Ardèche + Ardèche méridionale (commune concernée).
- -Un inventaire des zones humides a été dressé par le syndicat Eyrieux-Clair.

Ces dernières informations seront précisées dans le Porter à Connaissance à venir des services de la Préfecture 07.

- -En matière d'équipement, la bibliothèque est intercommunale, ainsi que la Maison de Santé. Il conviendrait d'ailleurs de restituer les Services de Saint-Agrève dans le contexte Intercommunal avec l'Hôpital et son service de consultation; cet établissement assure un lien avec les services assurés et le rôle bourg-centre. A titre d'illustration, l'ADMR (qui n'existe plus en tant qu'association, NOUVEAU nom de l'ADMR « Eyrieux Ouvèze »), l'ASA, le service du portage des repas sont des services à la personne issus de l'Hôpital.
- -Le centre socio-culturel de Saint-Agrève rayonne aussi sur un territoire élargi ; c'est un deuxième « point fort » avec l'Hôpital.
- -En matière de densification et de lien entre ses habitants, la Résidence du Lac est citée à titre d'illustration.

-Enfin une observation relative aux mutations foncières impute la diminution des ventes de terrains à construire à la réglementation thermique 2012 car les acquéreurs se sont reportés sur des constructions existantes.

<u>Remarque du notaire</u>: baisse des constructions avec la RT 2012 + demande pour un éco-hameau, 2 demandes sur un mois

- -Services : présence du SIVU à St-Agrève syndicat des inforoutes à vocation unique créé par Jacques Dondoux maire de St-Agrève avec un rayonnement large.
- -La Communauté de commune de Val'eyrieux à mise en place deux dispositifs d'aide : Le TEPOS du 1 avril 2017 au 31 décembre 2018 + OPAH sur 3-4ans ;



Christian HOMBERT